

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 juin 2023
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 54

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 07/07/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/07/2023 (accusé de réception du 07/07/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Vente sur WebEnchères

L'aliénation de biens mobiliers d'une valeur supérieure à 4 600 euros ne figure pas dans le périmètre de la délégation consentie à la maire par l'assemblée délibérante le 22 juillet 2020. Elle doit être autorisée par le conseil municipal.

Le présent rapport a pour objet d'autoriser la remise des lots attribués lors de la vente sur le site Webencheres.com des biens suivants :

- **V50F – BALAYEUSE APIRO CHARGEUSE BIOSTRADA TEC 5.2 –** Vendue sur le site WebEnchères au prix de 22 915.00 € (TTC) à monsieur PABLO REVENGA MORALES – adresse : San Sebastian n°99 – 45410 VILLANUEVA DE BOGAS (TOLEDE)
- **V460 – IVECO 100E18 POLYBENNE SIMPLE MOINS DE 12T –** Vendu sur le site WebEnchères au prix de 25 773.00 € TTC à monsieur DA CUNHA Jean-Claude – adresse : 16 rue des Genêts – 48100 MONTRODAT

Le montant total de la vente de ces biens s'élève à 48 688.00 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de valider la vente de ces biens.